



Avis de course

QUALIFICATION PROVINCIALE DE BOSSSES

Station touristique Val Saint-Côme

16 au 18 janvier 2026



Qualification provinciale de bosses



Bonjour à tous,

L'Équipe de Ski Acrobatique Val Saint-Côme, Acroski Laurentides et la Station touristique Val Saint-Côme sont heureux d'accueillir les athlètes admissibles à la Qualification provinciale d'Acroski Laurentides du 16 au 18 janvier sur la piste « Marc-Antoine Gagnon ».

En mon nom et au nom du Comité organisateur, il nous fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue et vous assurer que tout sera mis en œuvre pour vous offrir trois jours de bosses à la hauteur de vos attentes.

Au plaisir de vous voir chez nous pour débuter l'année 2026 en beauté!

Alexandre Motard
Président de l'équipe de ski acrobatique de Val St-Côme
president.skiacrobaticvsc@gmail.com
(514) 576-7186



Inscription

Lien : <https://snowreg.com/#!/events/selection-provinciale-2026-acroski-laurentides>

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 14 janvier 2026, 22h**. Aucune inscription sur place le matin même ou la veille.

Limite de participants : **90 athlètes**

Coûts

Événement	Tarif
	non remboursable
Inscription à la compétition (incluant les frais d'Acroski Laurentides)	145 \$
<hr/>	
Dépôt pour le dossard	20 \$
<hr/>	
Remontée mécanique	
Entraîneurs (1 entraîneur par 6 athlètes) - Aucune dérogation acceptée	Gratuit
Athlète - 3 jours/soirs	135 \$
Accompagnateur adulte - 1 jour/soir	60 \$
Accompagnateur enfant/adolescent - 1 jour/soir	45 \$

Les prix indiqués incluent la carte magnétique et les taxes.

Admissibilité

Admissibilité

- Sont admis : les athlètes U14 et +, non présélectionnés par Ski acro Québec, qui s'entraînent dans un club membre d'Acroski Laurentides.
- Les athlètes qui en sont à leur première année sur le circuit régional des Laurentides ne sont pas admissibles, sauf s'ils ont compétitionné à un niveau égal ou supérieur à l'extérieur des Laurentides (preuves à l'appui).
- Les catégories utilisées pour le classement sont celles mises en place par la Ski acro Québec.

Accréditation et dossard

Accréditation

Tous les participants doivent s'enregistrer sur place pour confirmer leur inscription, récupérer leur dossard et valider que tous les frais ont été acquittés.

Les billets de remontée et les dossards seront remis :

- 16 janvier : de 8h00 à 9h30
- 17 janvier : de 8h00 à 9h00
- Au Centre de l'excellence (au bas de la piste Alex Bilodeau)

Dossard

Un dépôt de 20 \$ payé lors de l'inscription sera remis à l'athlète en argent comptant lorsqu'il remettra le dossard à la fin de l'événement.

Officiels et réunion des chefs d'équipe

Officiels

Comité organisateur : [Alexandre Motard](#)

Chef de compétition : Alexandre Motard

Chef de piste : David Lafortune

Juge en chef : à confirmer

Délégué technique : à confirmer

Cheffe de la comptabilisation : Geneviève Proulx

Réunion des chefs d'équipe

La réunion des chefs d'équipe se fera le 16 janvier à 15h30 et le 17 janvier à 16h45 au 2^e étage du Centre de l'Excellence (au pied de la piste Alex Bilodeau).

Format de la compétition et règlements

Format de la compétition

La compétition comprend 2 épreuves de bosses en simple, de 2 descentes, hommes et femmes.

Règlements

- La compétition se déroulera selon le [Règlement 2025-2026 de Ski acro Québec](#).
- Les participants doivent respecter les règlements de Ski acro Québec, de Freestyle Canada et de la station de ski et faire preuve de respect en tout temps.
- Les athlètes et les entraîneurs doivent être membres en règle de Ski acro Québec et de Freestyle Canada.
- Le port du casque est obligatoire pendant les entraînements et la compétition.
- Tous les compétiteurs doivent porter leur dossard respectif pendant les entraînements officiels, les journées de compétitions ainsi que sur le podium.
- Un athlète doit avoir été qualifié pour avoir le droit d'effectuer des sauts inversés en compétition.
La règle 1.2.2.2 du [Règlement 2025-2026](#) sur les sauts inversés sera appliquée à la lettre.

Règlements spécifiques

Idéalement, tous les athlètes devraient avoir la possibilité d'effectuer les 2 descentes chaque jour, tel que prévu dans l'avis de course. Cependant, à cause du très grand nombre de participants, d'incidents, ou simplement à cause du manque de luminosité précoce en janvier, la procédure suivante sera appliquée.

Afin d'augmenter la cadence et le bon déroulement de cette sélection provinciale, les règles suivantes seront appliquées de façon intégrale pour tous les groupes de coureurs :

- L'athlète devra quitter immédiatement par le côté de la piste et la mention DNF sera mise comme résultat pour cette descente s'il :
 - perd un ou deux skis avec une chute ou
 - effectue une chute avec perte de contrôle sans perte de ski et qui prend plus de 10 secondes à se relever.
- L'athlète qui perd un ski, sans chuter, peut finir sa descente.

Un athlète ou un entraîneur qui fait preuve d'un mauvais esprit d'équipe, retarde le déroulement de la compétition, manque de respect envers tout participant à la compétition, sera sanctionné. Selon la gravité du geste il pourrait être disqualifié. C'est au jury que revient la décision de la sanction.

Protocole de sélection

Classement régional des athlètes d'Acroski Laurentides (CRAAL)

Le classement régional des athlètes d'Acroski Laurentides regroupe tous les résultats reçus par athlète lors des compétitions régionales et provinciales. Il s'agit d'un classement inspiré des méthodes utilisées au niveau des circuits québécois et canadien (SPEQ), ainsi qu'au niveau des Coupes du monde (FIS), permettant de comparer les résultats obtenus d'une compétition à l'autre, en retirant toute disparité possible au niveau des notes jugées. Ce classement est restreint au circuit d'Acroski Laurentides.

À la suite de chaque compétition l'athlète obtiendra une note entre 0 et 100, influencé par le rang obtenu ainsi que par le rapport entre sa note obtenue (note jugée) à celle du gagnant de la compétition.

La valeur obtenue sera par la suite ajustée en fonction de la pondération du circuit, où ce résultat aura été obtenu, et inséré dans la représentation CRAAL de l'athlète.

Ce classement est utilisé afin de déterminer les athlètes qui auront accès à la compétition régionale de qualification (Sélection provinciale). Certains résultats du CRAAL seront également utilisés dans le calcul permettant de sélectionner les athlètes qui pourront accéder au circuit provincial (voir 5.1.3).

Protocole de sélection

Calcul de la note au CRAAL

Toute compétition avec catégorie (âge) est reportée sous une seule liste de résultats, par genre, incluant toutes les catégories d'âges confondues.

Le résultat de course est transposé en une valeur entre 0 et 100. Pour calculer cette valeur, une formule est appliquée qui tient compte du rang obtenu par un athlète (valant 60 %) et du rapport entre son pointage à celui du gagnant (valant 40 %). Par la suite, la valeur obtenue est ajustée selon la pondération du circuit où le résultat a été obtenu (voir le point 3).

Les athlètes ayant un Did Not Finish (DNF), Did Not Start (DNS) ou Disqualified (DSQ) n'obtiendront aucun point, donc le résultat ne sera pas admissible au classement.

Pondération en fonction du circuit :

- Régionale = 80 %
- Sélection = 90 %
- Provinciale = 110 %

Protocole de sélection

Athlètes admis au circuit provincial

En plus des athlètes présélectionnés, le quota d'athlètes admissibles au circuit provincial sera complété, après la sélection provinciale de l'année en cours, en fonction du classement CRAAL de chacun.

Chaque athlète pourra utiliser son meilleur résultat de la sélection provinciale de l'année en cours et l'ajouter aux deux meilleurs résultats pondérés du CRAAL provenant de :

- Compétition provinciale de l'année précédente
- Compétition régionale de l'année précédente
- Deuxième résultat provenant de la Sélection provinciale de l'année en cours

Responsabilité et assurance accident



- Tous les athlètes, officiels et les autres membres de la région qui assistent ou participent à l'évènement le font à leur propre risque.
- Chaque compétiteur doit avoir sa propre assurance médicale et assurance vie appropriée, qui couvre l'exécution des manœuvres effectuées en entraînement et en compétition.
- Le Comité organisateur, les commanditaires, le club hôte et le centre de ski hôte se désistent de toute réclamation et se libèrent de toute responsabilité et indemnisation.
- Le Comité organisateur, les commanditaires, Ski acro Québec, Freestyle Canada, le club hôte et le centre de ski hôte ne se tiennent pas responsables des risques, des accidents, des dommages ou des pertes d'équipements et des biens et/ou des réclamations provenant d'une tierce partie pendant la tenue de l'événement, des dangers, des hasards ainsi que de la possibilité de blessures personnelles, de décès, de dommages de propriété ou de pertes qui peuvent découler de cet événement aux athlètes, aux officiels et aux autres personnes reliées.
- Tous les participants sont priés de protéger et de sécuriser tous leurs effets personnels en tout temps.



Horaire

16 janvier 2026

Jour	Heure	Durée	Description	Lieu
16 janvier 2026	8h00-9h30	1h30	Accréditation et vente de billets de remontée	Centre d'Excellence 2 ^e étage
	9h30-10h00	0h30	Side slip et inspection du parcours	
	10h00-12h00	2h00	Entraînement officiel	Piste Marc-Antoine Gagnon
	12h00-12h45	0h45	Side slip et entretien de la piste	
	12h45-14h45	2h00	Entraînement officiel	
	14h45-15h00	0h15	Side slip et entretien de la piste	Centre d'Excellence 2 ^e étage
	15h30		Réunion des chefs d'équipe	

L'horaire et le nombre maximal de participants inscrits est sujet à changement à très court délai de préavis. Le comité organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire en fonction du nombre d'inscriptions; le tout sera discuté à la réunion des chefs d'équipe.

Horaire

17 et 18 janvier 2026

Jour	Heure	Durée	Description	Lieu
	8h00-9h00	1h00	Accréditation	Centre d'Excellence 2 ^e étage
	8h30		Accès aux remontées mécaniques	
	8h30-8h45	0h15	Inspection du parcours	
	8h45-9h30	0h45	Entraînement officiel	
	9h30-9h40	0h10	Entretien de la piste	
	9h40-9h50	0h10	Ouvreurs de piste (3)	
	9h50-12h00	2h10	1^{re} descente	Piste Marc-Antoine Gagnon
	12h00-12h15	0h15	Side slip et entretien de la piste	
	12h15-12h45	0h30	Entraînement officiel	
	12h45-13h00	0h15	Entretien de la piste	
	13h00-15h10	2h10	2^e descente	
	15h10-15h40	0h30	Side slip et entretien de la piste	
	16h00		Remise des médailles	
	16h45		Réunion des chefs d'équipe (samedi seulement)	Centre d'Excellence 2 ^e étage

L'horaire et le nombre maximal de participants inscrits est sujet à changement à très court délai de préavis. Le comité organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire en fonction du nombre d'inscriptions; le tout sera discuté à la réunion des chefs d'équipe.

Hébergement



Pour vous accommoder, nous vous recommandons les hébergements à proximité suivant :

- Auberge Val-St-Côme <https://app.mews.com/distributor/b912da0a-6773-4db4-8417-b03c00e0d801>
- Location Cool Box <https://reservationcoolbox.ca/destinations/val-saint-come-2/>
- Location chalet Oxygen <https://oxygenstcome.lodgify.com/>



Merci à nos précieux commanditaires!



PLATINE



OR

